

FESTIVAL
AURILLAC
en SCENE
LE PRISME



Vendredi 7 et Samedi 8 juin 2024

APPEL À CANDIDATURES
« FOOD TRUCKS »
ESPACE RESTAURATION

ESPACE RESTAURATION FESTIVAL AURILLAC EN SCENE 2024



Aurillac Développement organise la 3^{ème} édition du Festival Aurillac En Scène les vendredi 7 et samedi 8 juin 2024.

Le Festival Aurillac En Scène est un festival de musiques d'envergure sur l'agglomération d'Aurillac avec une programmation grand public. Jauge de public minimum attendue : **8000 festivaliers sur les 2 jours.**

Lieu : Prisme (extérieur), Place du 8 mai – 15000 Aurillac
Horaires d'ouverture : 17h30 à minuit 30

En plus des concerts, les festivaliers peuvent profiter d'un village avec différents foodtrucks, bars, espaces conviviaux.
Restauration : 6 à 7 food trucks.

Pour l'édition 2024 du Festival AURILLAC EN SCENE, les conditions financières d'accueil de stands de restauration sur le site de l'événement sont les suivantes :

- 1600 € HT les 5 mètres linéaires (minimum requis)
- L'organisation percevra 12% du chiffre d'affaires TTC total réalisé sur le stand du concessionnaire.

Chaque concessionnaire sera équipé d'un terminal cashless fourni par Aurillac Développement. Les paiements en carte bancaire et en espèces ne sont pas autorisés. Des contrôles seront effectués pendant l'événement.

CONTACT

Sophie CLOCHARD

Directrice Festival Aurillac En scène

aurillac.congres@wanadoo.fr

04 71 46 86 50

Formulaire à renvoyer au plus tard

Vendredi 1er mars 2024

Formulaire d'inscription

A retourner au plus tard le 1er mars 2024

Nom ou Raison sociale :

.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Tel. :

Portable :

E-mail :

Site internet :

Page Facebook:

Nom du responsable du dossier :

Nom du responsable du stand :

Adresse de facturation :

.....

Ce formulaire ne vous garantit pas l'attribution d'un emplacement, un comité de sélection validera votre participation au Festival Aurillac en Scène 2024

NOMBRE DE METRES LINEAIRES

(cochez la case correspondant à vos besoins)

- 5 mètres linéaires : **1 600 € HT**
- 6 mètres linéaires : **1 920 € HT**
- 7 mètres linéaires : **2 240 € HT**



➤ Si vous êtes sélectionnés pour le Festival Aurillac En Scène 2024

- Règlement de votre emplacement : 100% à la signature de la convention
- Le règlement sera encaissé dès réception
- Chèque libellé à l'ordre de « Aurillac Développement »

Demande de réservation

TOTAL

Emplacement de
.....mètres linéaires

€

T.V.A 20%

€

TOTAL TTC

€

VERSEMENT D'UNE PARTIE DU CA REALISE

12 % du CA total TTC réalisé sur le Festival Aurillac En scène 2024.

Aurillac Développement percevra 12% du chiffre d'affaires TTC total réalisé sur le stand du concessionnaire.

Après le festival, Aurillac Développement enverra un état des encaissements globaux via l'outil cashless, le concessionnaire établira alors la facture correspondante et l'enverra à Aurillac Développement pour le 30/06/2023 maximum. Aurillac Développement enverra également une facture correspondant aux 12% du chiffre d'affaires TTC réalisé au concessionnaire.

Vous souhaitez l'exclusivité sur vos produits ?

Indiquez-nous la somme que vous souhaitez investir pour

l'exclusivité : €

Informations pratiques

- Lieu : Place du 8 mai – 15000 AURILLAC
- Chaque Food truck devra **obligatoirement** gérer ses eaux usées, qui ne peuvent en aucun cas être déversées à proximité du festival. Pas de possibilité d'évacuation sur site.
- La vente de toutes boissons est **strictement interdite** par les stands alimentaires.

/! Au vu des contraintes d'espace du site, merci de respecter les dimensions choisies. **Si ce n'est pas le cas le jour de votre installation, une facturation supplémentaire sera effectuée sur la base de 520€ le mètre supplémentaire.**

PIECES A FOURNIR (OBLIGATOIRE)

- o Des photos de votre stand et de vos produits tels qu'ils seront sur l'événement
- o Un original d'Extrait de Kbis de moins de 3 mois
- o Une attestation d'assurance de Responsabilité Civile de moins 3 mois et valable jusqu'au festival pour la garantie des accidents causés au tiers
- o Une attestation URSAFF (ou RSI) de déclaration des cotisations sociales

Montage

Jeudi 6 juin : 8h à 12h

Tous les participants devront être présent à 8h00 afin de réaliser les manœuvres nécessaires à l'installation.

Commission de sécurité

Jeudi 6 juin à 14h

Votre stand doit impérativement être opérationnel pour la commission de sécurité à 14h et vous devez être présent.

Démontage :

Dimanche 9 juin : 8h-12h - **Tous les participants devront être présents à 8h00**

Sous réserve de validation définitive des dates et des horaires

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS PAR L'ORGANISATION

TECHNIQUE

Electricité : pour des raisons techniques merci de nous préciser vos besoins en branchements de chaud (four, friteuse, lumière) et branchements froids (réfrigérateur, ...).

		NOMBRE DE PRISES	TYPES DE PRISE	NOMBRE D'AMPERAGE MONOPHASE OU TRIPHASE
➤ ELECTRICITE	CHAUD			
	FROID			

Eau : l'eau est fournie par le festival. Les eaux usées ne peuvent pas être évacuées sur le site.

➤ EAU		OUI	NON
-------	--	-----	-----



Extincteurs : Chaque exposant doit **obligatoirement** avoir un extincteur dans son stand alimentaire.

PLAN DU FESTIVAL

FESTIVAL
AURILLAC
en SCENE
LE PRISME

